



Non paiement du salaire par mon employeur

Par **ANDRE15**, le **11/09/2013** à **20:50**

habituellement mon salaire est versé par virement bancaire entre le 3 et 5 de chaque mois.
j'ai interrompu mon contrat après préavis règlementaire au 31 août 2013 et n'ai pas reçu à ce jour mon dernier salaire.
j'ai questionné par mail mon ancien patron mais il n'a pas daigné me répondre.
quelles démarche faut il effectuer?
merci

Par **P.M.**, le **12/09/2013** à **10:20**

Bonjour,
Vous pourriez saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure restée sans réponse satisfaisante...